

## **ALERTE !!! ALERTE !!! ALERTE !!!**

Chefs d'entreprises, PME, TPE, indépendants et micro, attention, l'état ne se substituera pas à votre responsabilité, toutes mesures gardées, malgré l'état d'urgence sanitaire déclaré, malgré les promesses et la volonté certaine du gouvernement n'attendez pas, ne soyez pas attentistes ... mais soyez dans l'**ANTICIPATION** !!!



Je vous propose de vous accompagner dans votre réflexion et la constitution de votre « **dossier pare-feu** », si vous adhérez, je vous aiderai, pourquoi ? Ultérieurement vous aurez peut-être besoin de proroger notre relation, mon geste est à meilleur fortune ...

### **Allons-y ...**

- 1 . ANALYSE DE SA SITUATION (production, financière, social, commerciales)
- 2 . CONSTITUTION DOSSIER PERTE DE PRODUCTION
- 3 . DEFINIR LES ACTIONS
  - Sociales : chômages partiel, CP, Télétravail, licenciements ...
  - Production : atelier, bureau, chantier ...
  - Financières : banque, traite/lcr, facturation situation, arrêt prêt, encours ...
  - Services : échéances fournisseurs, nego loyer, edf, gaz, etc ...
- 4 . CREATION TABLEAU DE TRESORERIE
  - Définir le point zéro
- 5 . REFLECHIR A L'AVENIR